

Les langues régionales

Introduction:

Une langue régionale est une langue parlée dans un territoire administré par un État et qui n'est pas la langue officielle de celui-ci

Cette appellation se distingue de celle de [langue minoritaire](#). En effet, selon la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : *"L'adjectif «régional» concerne les langues parlées dans une partie limitée du territoire d'un Etat, dans laquelle elles peuvent, par ailleurs, être parlées par la majorité des citoyens."*

On peut se demander quelle place occupent de nos jours les langues régionales, à l'heure où certains représentants de la nouvelle génération n'hésitent pas à parler de "langues de vieux".

C'est ce que nous allons voir à travers une sélection d'exemple, tous munis d'une introduction à la langue en question.

Le Corse

Généralités

Le corse actuel est un ensemble de dialectes romans (c'est-à-dire ayant pour origine le latin, comme l'italien ou le français), subdivisés en deux groupes dialectaux principaux, le cismontincu (appellation traditionnelle : cismontano), très "proche" du toscan, et le pumuntincu (appellation traditionnelle : oltramontano), qui présente des caractéristiques communes avec les parlers de l'Italie méridionale, mais aussi par le sarde, voire par les dialectes siciliens. Cet ensemble de dialectes corses s'est toutefois donné une réelle unité, en ce sens que des règles simples au niveau de l'écriture permettent, par exemple, de passer de l'un à l'autre (langue-toit). Cette coexistence dans le corse de l'unité et de la variété a donné naissance au concept sociolinguistique de langue polynomique.

La langue corse est parlée en Corse mais aussi au nord de la Sardaigne (en ce qui concerne sa variante pumuntincu, avec les dialectes que sont le gallurien et le sassarien). Son statut de langue proprement dite est relativement récent : il date des années soixante du XXe siècle), et est contesté par de nombreux linguistes, qui y voient une revendication politique sans fondement du point de vue linguistique. Au sens de la classification établie par l'Unesco, le corse fait partie des langues menacées de disparition avant la fin du siècle.

Pour certains linguistes, il ne rentre pas dans la définition généralement admise de langue romane distincte, étant donné sa forte proximité avec l'italien (surtout le toscan) et ses autres variantes.

Actualité

Le Corse n'est nullement une langue coupée du monde qui serait parlée uniquement par quelques vieux de village. "*France 3 Corse via Stella*" est la première des 13 déclinaisons régionales de France 3, en langues française et corse. Infos, débat, vie locale, tourisme, musique, divertissement, films, sont au programme. Comme son nom l'indique, la diffusion se fait donc par satellite. Lors d'un déplacement en Corse le 28 avril 2006, Nicolas Sarkozy a signé avec Patrick de Carolis (le président de France Télévisions), la Collectivité Territoriale et l'État un accord pour la création de la chaîne.

Via Stella sera donc une chaîne corse pilotée par "*France 3 Corse*". Elle devrait commencer à émettre début 2007. Elle a ainsi débuté ses tests le samedi 16 décembre 2006.

Seules quelques heures de programmes seront diffusées durant ces tests qui devraient s'étendre sur 6 mois. C'est l'occasion pour tous les corses expatriés et tous ceux qui aiment l'île de beauté, de pouvoir enfin découvrir des programmes qui lui sont dédiés.

La langue corse sera désormais diffusée à travers toute la France grâce aux différents bouquets ADSL ou Satellite existant. Elle suit donc un chemin qui lui permet d'être représentée à l'échelle nationale par les nouvelles technologies.

Différence avec la langue nationale

Concentrons-nous ici sur l'une des différences corse/français, la prononciation.

Le français est une langue à accent tonique fixe, c'est-à-dire que l'accent tonique est toujours situé sur la dernière syllabe d'un mot (sauf si la dernière syllabe contient un e muet). Au contraire, le corse fait parti (comme le provençal, l'italien, l'espagnol et bien d'autres) des langues à accent tonique flottant.

---L'aperture des voyelles e et o :

- le **e** (qui ne se prononce jamais comme le **e** français dans **je**) se prononce soit **è** (ouvert) soit **é** (fermé).
- le **o** se prononce soit ouvert (comme dans **port**) soit fermé (comme dans **lot**).

---L'alternance vocalique :

- lorsqu'un **e** perd l'accent tonique parce que celui-ci est décalé vers la fin d'un mot, il s'affaiblit en **i**. Cela est vrai aussi dans les nasales (**en** → **in**).
- lorsqu'un **o** perd l'accent tonique parce que celui-ci est décalé vers la fin d'un mot, il s'affaiblit en **u**. Cela est vrai aussi dans les nasales (**on** → **un**).

---La mutation consonantique

C'est la plus grosse difficulté du corse et son aspect le plus déconcertant. D'autant que les règles de mutation varient d'un point à l'autre de la Corse.

Certaines consonnes ont deux réalisations (une **forte** ou **dure -pretta-** et une **faible** ou **adoucie -frolla-**) selon leur position dans un mot ou une phrase. Ce sont les **cambiarine (mutantes)**.

Seules certaines consonnes sont concernées par le phénomène de mutation phonétique: ce qui amène certains auteurs à parler de mutation consonantique (mutazione cunsunantica).

Quelques mots de Corse

--clef : chjave

--langue : lingua

--nuît : notte

--chanter : cantà

--hôpital : ospidale

